

Objectifs pédagogiques

Définition : Technicien Expert en Pompage, est le référent technique pour l'entreprise intervenante pour les travaux de pompage (méthodes de travail, caractéristiques matériels...). Il est l'interlocuteur privilégié de l'entreprise utilisatrice. Il assure également des contrôles des installations de projection d'eau sous haute pression et ses accessoires.

A l'issue de la formation, les participants devront :

- Analyser le cahier des charges d'une entreprise utilisatrice, concernant une intervention de pompage/dépotage, afin de vérifier que l'entreprise intervenante dispose des moyens et ressources adéquats pour y répondre, en assurant le niveau de sécurité requis, ou d'anticiper une demande de modification du cahier des charges.
- Réaliser une visite contradictoire sur site, pour recueillir des informations opérationnelles complémentaires à celles du cahier des charges, pour faire des choix techniques, et être en mesure de confirmer la capacité de l'entreprise intervenante à réaliser l'intervention.
- Etablir un plan de prévention (PDP) pour des opérations de pompage/dépotage, ainsi qu'un protocole de sécurité pour les opérations de chargement/déchargement, à partir des analyses de risques de l'ensemble des parties prenantes (entreprise utilisatrice et autres entreprises intervenantes le cas échéant), afin de prévoir et de mettre en place des dispositifs de protection contre tous les risques qui n'ont pu être éliminés.
- Rédiger un mode opératoire spécifique à chaque intervention de pompage/dépotage (moyens, méthode, tâches, chronologie, risques, mesures préventives, planning, implantation, périmètre du chantier, ...), afin de le communiquer aux chefs de bord.
- Planifier pour chaque intervention les ressources humaines habilitées, et vérifier que le matériel utilisable est en adéquation avec les travaux à réaliser.
- Informer le personnel intervenant sur des opérations de pompage/dépotage, des risques et des mesures de prévention spécifiques à chaque intervention (plan de prévention, mode opératoire, autorisation de travail sur le site), en s'assurant de leur bonne compréhension, afin de recueillir leur engagement d'application de ces instructions.
- Prendre en compte une décision d'arrêt total d'une opération de pompage/dépotage de la part d'une des parties prenantes, en cas de danger grave et imminent, et modifier le mode opératoire et l'analyse des risques, afin de préserver le travail en sécurité et permettre la reprise du chantier.

Public

Organiser et superviser la réalisation en sécurité d'opérations de pompage sur site industriel

Préparation aux épreuves de certification S3C : TEPO

- 8 participants maximum
- **Le public concerné est celui des Techniciens Experts en pompage d'une entreprise intervenante**
- **Prérequis** : En initial comme en maintien et actualisation des compétences (MAC) : disposer d'une formation aux préconisations S3C « pompage sur site industriel », pour le rôle « technicien expert ».

Durée

- 2 jours (14h00)

Programme de formation

- Les domaines d'application du S3C.
- La terminologie.
- Notions de physique : pression atmosphérique, dépression, point d'ébullition, vaporisation, point éclair, viscosité, électricité statique, le triangle du feu, LIE, LSE, les phénomènes d'explosion, les zones ATEX, ...
- Notions de chimie et d'exposition aux risques : le pH, CMR, COV, VLECT, VMEP, ...
- Technologie et matériel : les équipements de pompage, technologie des pompes, ...
- Les différentes techniques de pompage : avantages et inconvénients.
- La répartition des tâches.
- Utilisation sécuritaire d'une unité de pompage et d'un matériel de pompage volumétrique.

Les risques et leur prévention

Les risques liés à l'activité de nettoyage et de décapage en THP et UHP :

- Risques liés à la pression : projections, éclatement, aspiration ...
- Travaux en espaces confinés : atmosphères dangereuses, asphyxie – anoxie ...
- Risque chimique et bactériologique,
- Travaux en hauteur et port du harnais,
- Manipulation de produits dangereux.

Rappels concernant les autres risques spécifiques :

- Le risque électrique, l'électricité statique,
- Le risque d'incendie et d'explosion, notions de LIE-LSE, le triangle du feu,
- Le risque mécanique, les travaux en atmosphère chaude, les travaux en milieu bruyant,
- Travaux au bord de l'eau, travaux en atmosphère poussiéreuse,
- Les risques "thermodynamiques" : brûlures, rayonnement, projections...
- Les gestes et postures : sensibilisation aux TMS,
- Travaux avec circulation de plain-pied et circulation de véhicules.

Les autres risques dus aux machines et ouvrages :

- Instabilité des mécanismes.
- Identification et signalisation des risques.

Les équipements et moyens de protection :

- Équipements de protections individuelles et distances de sécurité.
- Systèmes de protections : collectifs et intégrés.

Suivi d'une procédure de consignation :

- Définition, contrôle et mise en application.
- Régimes d'intervention (consignation, isolation, condamnation).

Méthodes et moyens Pédagogiques

- Cette formation nécessite la mise à disposition d'une salle de formation équipée d'un moyen de vidéo projection, d'un tableau blanc et d'un tableau charte (paper-board).
- Mise en œuvre par le formateur : diaporama, séquences vidéos, démonstrations, inter activité avec les participants, analyse de cas, mises en situations.

Documents remis sous forme numérique :

- supports stagiaire comprenant le contenu du déroulé pédagogique.
- exemplaires de documentations techniques relatives aux équipements,
- publication de l'INRS.

Documents remis en format papier :

- copie du questionnaire d'évaluation en guise de fiches mémo,
- une synthèse illustrée par des photos avec les points de vigilances relatifs à la mise en œuvre pratique.

Chaque participant devra impérativement se munir de l'édition la plus récente en vigueur du référentiel S3C « Pompage sur site industriel » et du livret des grilles de compétences (commande auprès de S3C).

- *En option (demandé par client ou si le formateur l'estime nécessaire) : Conseils, recommandations et suggestions d'améliorations par le formateur-consultant sous la forme d'un compte rendu livré post formation.*

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation écrite des connaissances et des capacités théoriques sur la base d'un questionnaire.

Evaluation des capacités professionnelles lors d'une épreuve orale individuelle :

- réaliser en sécurité la conception de l'organisation de chantiers et le mode opératoire, en assurant le niveau de sécurité requis ;
- connaître et expliquer le fonctionnement des divers matériels, outillages et accessoires de nettoyage à la haute pression.

Production d'une attestation de compétences et de suivi de formation.

A l'initiative de l'employeur, les participants seront présentés à un examen d'évaluation en vue de leur validation selon la certification S3C.

Durée de validité de la formation : 3 ans